

Pouvoir d'emprunt—Loi

mer sans faire la distinction entre poissons de fond et crustacés. Il n'entendait rien et ne comprenait rien aux fonctions qui lui ont été confiées. C'est bien à cause de lui que les ventes de fruits de mer de toutes sortes sont tombées en chute libre. Jamais je n'aurais fait pareille mise en garde si j'avais été à sa place. C'était un avertissement sans fondement qui montrait jusqu'à quel point il ignorait le problème des fruits de mer.

Je tiens à commenter ce que le député a dit à propos de l'étiquetage des plats-minute. Un ministre doit s'attendre à quelques difficultés dans un domaine comme celui-là. J'ai passé 20 minutes à faire valoir qu'on ne pouvait pas simplement se contenter d'expliquer pourquoi on ne pouvait rien faire sur ce chapitre. Un ministre peut dire à ses collaborateurs: je voudrais que les repas-minute soient étiquetés et je veux avoir sur mon bureau d'ici deux semaines un rapport précisant la démarche à suivre pour arriver à cette fin. C'est la raison pour laquelle nous avons des règlements et des décisions du gouverneur en conseil.

Il peut y avoir des domaines dans lesquels on ne peut procéder ainsi. Nous sommes tous des gens raisonnables. Nous allons examiner ces domaines. Il faut toutefois commencer par examiner non pas ce qui est impossible mais ce qui peut être fait et partir de ce principe pour élaborer un règlement sur l'étiquetage. C'est ce que nous faisons en ce moment avec l'étiquetage des médicaments.

Je dois rendre hommage à un membre du gouvernement, le député d'Edmonton-Ouest (M. Dorin), qui a présenté un projet de loi régissant l'étiquetage des médicaments. Le gouvernement va maintenant prendre des mesures en ce sens. Il a fait connaître ses intentions et il a entrepris des consultations auprès des consommateurs et de l'industrie. Le processus au complet pourrait prendre un an. Personne ne prétend que cela se fera du jour au lendemain. Le gouvernement affirme toutefois qu'il trouvera un moyen de le faire.

En ce qui concerne l'étiquetage des aliments, le ministre déclare au comité que nous ne pouvons pas le faire et il explique pourquoi. Il ne dit pas que nous pouvons le faire. Ce que je propose—et j'espère que mon ami, qui a fait temporairement partie de ce comité et qui continuera peut-être d'en faire partie sur une base permanente, et ses collègues feront des pressions en ce sens—c'est que le ministre présente un projet de loi substantiel et indique son intention de prendre des mesures à cette fin. Il devrait déclarer qu'ils sont disposés à régler tous les détails.

On ne pourrait peut-être pas étiqueter tous les emballages aussi parfaitement que je le voudrais, mais commençons par fixer des normes minimum et voyons comment on pourrait les appliquer, au lieu de dire que c'est absolument impossible parce que l'idée vient d'un député de l'opposition et que ce n'est pas parce qu'il y a eu quelques décès que l'on va automatiquement réagir. Voilà ce à quoi je m'oppose et ce pourquoi je n'appuierai pas le projet de loi à l'étude.

● (1140)

M. Keeper: Madame la Présidente, ce qui me frappe à propos de cette question d'allergies à des aliments servis dans la

restauration rapide et de certaines morts tragiques qu'elles ont provoquées, c'est le fait de ne pouvoir soulever au Parlement une question d'hygiène publique aussi importante sans se voir accuser de s'en prendre à un secteur de l'économie. Il est évident que l'emploi préoccupe tous les partis à la Chambre. D'aucuns estiment, comme nous, avoir une politique plus efficace à cet égard, mais il n'en demeure pas moins un principe, à savoir que les consommateurs ont le droit de savoir ce qu'ils mangent, surtout lorsque la nourriture provient de grosses entreprises de restauration rapide comme McDonald's et Harvey's, entre autres, qui font leurs bénéfices avec des aliments dont plusieurs diététiciens déplorent le peu de valeur nutritive.

Comme ces sociétés font des bénéfices, elles devraient pouvoir observer certaines normes générales. Notre rôle consiste à établir des priorités. En cas de décès, la Chambre a la responsabilité de réagir et de prendre certaines initiatives. Nous examinerons la question en détail et nous verrons ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, mais nous commençons par le principe. C'est une erreur de la part des députés conservateurs de l'arrière-ban de se contenter de prendre la défense du gouvernement.

Mon collègue a dit qu'il était en faveur de l'adoption de certaines mesures dans ce domaine. Qu'il suive l'exemple de ses collègues qui se sont dernièrement opposés publiquement à la politique gouvernementale. Qu'il montre l'exemple. C'est une question extrêmement importante qui met en jeu des vies humaines; d'ailleurs, ces sociétés peuvent s'adapter.

Mme Copps: Madame la Présidente, je suis heureuse que le député ait mis la question sur le tapis car, je le répète, j'ai appris ce matin qu'au moins deux grandes chaînes s'engagent dans cette voie. Je trouve ironique que de grandes sociétés soient prêtes à faire quelque chose alors que le gouvernement prétend qu'on ne peut rien y faire. De toute évidence, c'est possible, et il appartient au ministre de montrer l'exemple. C'est pour cela que j'attire l'attention de la Chambre sur ce problème. J'espère que d'autres ministériels qui appuient la mesure législative exerceront des pressions sur le ministre pour qu'il finisse par s'engager dans la voie déjà empruntée par de grandes chaînes de restauration-minute.

Mme Killens: Madame la Présidente, j'éprouvais auparavant beaucoup de respect pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp). Je suis très déçue, et je vais lire le compte rendu du débat qui a eu lieu la semaine dernière au comité.

Je voudrais ajouter une expérience personnelle. J'ai un fils âgé de 25 ans qui est allergique aux noix. Il est marié. Je suis à Ottawa la plupart du temps, mais mes enfants ont la clé de la maison. Un jour qu'il se trouvait seul chez moi—mon mari étant absent—il s'est servi des biscuits. Il en a mangé six ou huit. C'était une erreur de sa part, cela n'a rien à voir avec le fait d'aller manger dans un établissement public. C'était chez moi. Il aurait dû être prudent, mais la réaction s'est fait sentir. En pareil cas son visage devient tout enflé, ses cordes vocales se tendent et il a peine à parler.